



UE : coordination insuffisante des politiques climatique, énergétique et économique

Comme le montre un rapport de frontier economics, les politiques climatique, énergétique et économique européennes ne sont pas suffisamment coordonnées. Une approche insuffisamment globale et des objectifs partiellement contradictoires affaiblissent la compétitivité de l'Europe et menacent la sécurité de l'approvisionnement. Dans une nouvelle prise de position, BUSINESSEUROPE, l'organisation faîtière de l'économie européenne, fait des propositions pour les politiques énergétique et climatique européennes jusqu'en 2030.

L'Union européenne maintient son objectif à long terme d'une réduction des émissions de CO₂ de 85 à 90 % d'ici à 2050, par rapport à 1990. Comme l'indique la Commission européenne dans le livre vert sur les [rapport de frontier economics](#) montrant que les politiques européennes dans le domaine du climat et de l'énergie sont focalisées unilatéralement sur l'atteinte d'objectifs climatiques.

Aux yeux de BUSINESSEUROPE, le plus gros défi à relever est le caractère irréconciliable des objectifs climatiques visés par l'UE avec les politiques européennes dans les domaines de l'énergie et de l'économie. En conséquence, l'économie européenne doit composer avec un nombre accru de désavantages comparatifs. La révolution du gaz de schiste (obtenu par fracturation hydraulique) a divisé par deux les prix du gaz naturel aux États-Unis, alors que les clients industriels au sein de l'UE continuent de payer le prix fort. L'organisation déplore par ailleurs l'absence de coordination des objectifs énergétiques et climatiques, les fameux 20-20-20 (réduction des émissions de CO₂ de 20 %, augmentation de l'efficacité énergétique de 20 % et 20 % d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables d'ici à 2020), ainsi que l'absence d'accord mondial sur le climat

alors même que certains États se fixent unilatéralement des objectifs de réduction ambitieux. Les mesures étatiques coûteuses visant à encourager les énergies renouvelables associées au plafonnement des émissions n'incitent pas à réduire davantage les émissions de CO₂. L'exemple de l'Allemagne est parlant : ce pays voisin a massivement subventionné la production, irrégulière par nature, d'électricité à partir des énergies éolienne et solaire. En conséquence, elle a besoin de centrales à gaz et au charbon en guise de réserve – ce qui accroît à nouveau les émissions de CO₂. Avec la crise économique, le prix des certificats de CO₂ a fortement chuté. Aussi l'Allemagne recourt-elle de préférence au charbon, une source d'énergie bon marché mais bien plus néfaste pour le climat.

Outre la réduction des émissions, BUSINESSEUROPE souhaite que les politiques européennes en matière de climat et d'énergie intègrent les objectifs de la sécurité de l'approvisionnement et de la compétitivité. L'organisation demande en particulier que ce soit le marché et non l'État qui détermine la technologie la plus judicieuse sous l'angle de l'efficacité énergétique. Elle préconise également de mieux coordonner la recherche et le développement et de poser les bases en vue du parachèvement du marché commun de l'énergie. Enfin, BUSINESSEUROPE souhaite que l'Europe ne renonce pas de manière précipitée à l'exploitation du gaz de schiste. Cette source d'énergie a en effet révolutionné le marché de l'énergie, aux États-Unis notamment, et permis une amélioration de la compétitivité.

Dans la mesure où la stratégie énergétique 2050 de la Suisse se fonde sur celle de l'UE, les conclusions de l'étude réalisée par frontier economics s'appliquent en partie également à la Suisse. Elles confirment aussi les conclusions concernant la Suisse de l'étude réalisée par l'Institut für Wirtschaftsstudien Basel 2012 et celle du KOF réalisée par Egger/Nigai publiée au printemps.

BUSINESSEUROPE et economiesuisse recommandent toutes deux de mettre un terme au cavalier seul européen et de miser sur une coopération internationale en lien avec la réduction des émissions de CO₂. La création d'un marché commun de l'énergie en Europe est un préalable à l'accroissement de la sécurité de l'approvisionnement et à la baisse des prix de l'énergie. La conclusion d'un accord bilatéral sur l'électricité permettrait à l'économie suisse d'en profiter également.